

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CARMEL VOLAILLE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Bonoumin cité Zinsou Lot 1462 Ilot 198., Lot 1462, Ilot
198

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 02/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARMEL VOLAILLE »

Objet : PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES - VENTE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES - ASSISTANCE ET FORMATION AGRO PASTORALE – MISE EN PLACE DE PRODUCTION VEGETALE ET ANIMALE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Bonoumin cité Zinsou Lot 1462 Ilot 198., Lot 1462, Ilot
198

Dirigeant(s) M N'GUESSAN BEKANTY GUY-YANNICK (GÉRANT), M ADINGRA KOUADIO ROGRIGUE (COGÉRANT), M SIMPORE SOULEYMANE (COGÉRANT), M BROU YAO

PAUL FRANCK LIONEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01578 du 09/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20049/GTCA/RC/2023 du 09/03/2023

